

Document n°17

**Assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire"
19 et 20 mars 2011**

Compte Rendu

Ce compte rendu a été approuvé par le Conseil d'administration

Compte Rendu Assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire" 2011

Samedi 19 mars 2011

- **Matin : Temps de libre parole**

Discussion et connaissance avec les administrateurs bénévoles et les salariés.

- **Déjeuner**

- **Mot de bienvenue + règles de fonctionnement de l'AG plénière**

Animation de l'AG : Nadine Schneider, François Mativet

Gardien du temps et des règles : Aude Vidal

Gestion des prises de parole : Iseline Moret

Prise de notes : Anne-Laure Méladeck

Avec la présence de Benoist Busson, avocat.

- **Mot de bienvenue : Monsieur Salvatore, maire d'Aubervilliers**

- **Point sur la situation au Japon : Jean-Pierre Minne et Philippe Brousse**

- **Présentation des participants**

Tour de table des participants : nom, prénom, département d'origine, et groupe représenté.

- **Assemblée générale extraordinaire (1^e partie)**

Modification du règlement intérieur et des statuts : questions/réponses et vote sur les nouvelles modalités de vote.

→ *Exposé détaillé de la commission de refondation (Document 9, p.5)*

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'application des nouvelles modalités de votes en AG

ADOPTÉ

Refus	Pour	Contre	Abstention	Total des votes
0	77	0	2	79
0%	97%	0%	3%	

- **Comité de médiation**

Présentation des règles de fonctionnement du comité, de ses membres, du travail déjà réalisé.

Questions et votes.

→ *Rapport du Comité de Médiation et candidatures pour le prochain comité (Document 10)*

→ *Réflexions du Comité de Médiation*

Présentation du Comité de médiation

Hervé Ott : Nous demanderons votre avis sur quelques recommandations. A l'origine ce comité était fondé suite à la crise interne du Réseau et il nous paraissait inconcevable de chercher à remplir cette mission sans chercher à crever l'abcès et faciliter la cicatrisation des blessures. Après avoir entendu un certain nombre d'acteurs du Réseau, il nous est apparu que le conflit dévoilait d'évidentes divergences de perspective et même des incompatibilités de fonctionnement sur ce que devait être un Réseau horizontal avec des groupes engagés dans des résistances locales ou une organisation plutôt à l'échelle nationale qui collecte des fonds de donateurs et organise des actions et campagnes nationales, ou tout cela à la fois, pourquoi pas. Quelles sont alors les procédures mises en œuvre pour garantir un fonctionnement démocratique, équilibre des pouvoirs en lien avec les différents statuts (salariés, bénévoles...), et le respect des personnes. Nous constatons avec étonnement que la Charte du réseau reste muette sur les valeurs et les méthodes d'action à mettre en œuvre. Il nous apparaît donc indispensable d'écouter l'ensemble des points de vue pour déconstruire les préjugés qui minent les potentielles actions futures et entretiennent les fissures car cette situation fragilise durablement le Réseau. Cela suppose que des personnes aux analyses divergentes acceptent de se parler, nous en appelons donc ici aux membres de bonne volonté de tous bords qui seraient prêts pour des confrontations honnêtes et équitables, le comité de médiation peut en tant que facilitateur aider à la communication et accompagner ces confrontations.

Patrice Bouveret : Sur la composition, les trois premiers membres ont été en quelque sorte auto-désignés l'an dernier et acceptés par le Conseil d'administration, mais nous demandons que cela soit validé par l'Assemblée générale. Le cadrage du comité proposé à l'ajout dans le règlement élargirait cette structure à 5 personnes dans le futur, et nous demandons aussi à l'AG de voter sa confiance au Comité à 70% afin de travailler de manière utile et d'être reconnu par l'ensemble des participants. Et donc ce que l'on soumet au vote c'est l'équipe des trois personnes.

Monique Guittenit : nous avons élaboré un certain nombre de recommandations afin de permettre à la Refondation et au CA de travailler dessus :

1) Inscrire dans le règlement intérieur du Réseau que :

- les décisions au sein du CA doivent être prises au consensus et définir les modalités de recours à la médiation en cas de blocage ;
- les décisions d'orientation en AG doivent être prises à une majorité qualifiée de... (66 %, 75 % ?) ;
- les valeurs liées à la « non-violence » doivent servir de repère : les moyens de l'action publique et du fonctionnement interne doivent être conformes aux fins poursuivies/ Ils concernent le respect absolu des personnes, la définition d'un « programme constructif » qui consiste à mettre en oeuvre en interne des formes d'organisation et de consommation d'énergie conformes au projet développé pour « sortir du nucléaire » ;
- les modes de communication en interne (en réunion, par écrit) doivent respecter les limites définies par la loi et le règlement intérieur. Des personnes (reconnues pour leurs compétences) sont chargées de faire respecter ces limites avec un pouvoir de sanction défini au préalable et accepté par tous.

2) Mettre en oeuvre :

- un travail de formation à l'animation et à l'écoute, financé par le Réseau et proposé aux personnes en charge des responsabilités diverses au sein du Réseau (salariés et bénévoles) ;
- l'intervention d'un organisme compétent, en lien avec la Commission refondation, pour vérifier avec les salariés les limites de leurs fonctions et comment sont pris en compte les besoins émergents.

Questions de l'AG :

A. Le Coutour : Vous parlez de « non-violence (*qui*) a été transformée en machine à passivité et de l'impuissance ». Qu'entend-on par « non-violence » ? J'aimerais que l'on puisse définir un peu plus précisément ce que l'on entend par cela, un peu à l'image de Gandhi qui refusait ce terme car il peut amener à tout et n'importe quoi et nous amener à cette passivité que vous avez dénoncé. Et j'aimerais que vous nous apportiez le moyen d'essayer de se passer de ce terme en tendant plutôt vers la recherche de la vérité.

H. Ott : Je suis d'accord, c'est un terme ambigu et ambivalent mais malheureusement beaucoup utilisé. C'est un chantier à ouvrir mais il y a tellement de visions différentes que ce sera peut-être difficile. On l'a mis comme ça, ce qui compte c'est ce qu'on met derrière concrètement.

M. Guittenit : On a été par exemple interpellés aux $\frac{3}{4}$ sur la communication, les mots employés dans les mails. Donc on a commencé à faire un texte sur la manière de s'envoyer des mails, sur la comm dans le Réseau. Il y a besoin de plusieurs chantiers c'est un peu en fonction aussi des interpellations qu'on a. En s'attaquant aux dysfonctionnements du Réseau qui ont permis à la crise de 2009-2010 de germer, c'est aussi un moyen de créer un espace non-violent.

A. Madrange : On peut parler de « non-violence constructive » plutôt.

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'ajout au Règlement intérieur du cadrage du Comité de Médiation ?
ADOPTÉ

Questions de recevabilité		1	1,1%
Pour	Contre	Abstention	Votants
75	0	3	78
Votes exprimés	75	Taux d'abstention	3,8%
Votes exprimés (%)	100,0%	Votants (%)	96,2%

VOTE : Etes-vous pour ou contre un vote de confiance au comité de médiation pour confirmer son mandat de 3 ans (Monique Guittenit, Hervé Ott, Patrice Bouveret)
ADOPTÉ

Questions de recevabilité		1	1,1%
Pour	Contre	Abstention	Votants
73	1	2	76
Votes exprimés	74	Taux d'abstention	2,6%
Votes exprimés (%)	98,6%	Votants (%)	96,1%

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'extension du rôle du Comité de Médiation à un pouvoir d'alerte et dans ce cas d'augmenter le comité à 5 membres ?
ADOPTÉ

Questions :

D. Bohn : Que veut dire un droit d'alerte ? Envers qui, envers quoi ? Est-ce que nous aussi, associations formant le Réseau nous serons alertés ? Parce qu'un droit d'alerte qui n'est diffusé à personne ça ne sert pas à grand chose.

H. Ott : L'idée c'est de recueillir des questions de fonds qui éventuellement n'arrivent pas à être posées, et de notre part, nous emparer de ces questions, sans juger leur ben-fondé et de les renvoyer aux instances, aux personnes, aux groupes concernés. D'essayer d'obtenir une réponse là-dessus, et ensuite d'en informer l'AG par la suite sans juger si la réponse est bonne ou mauvaise. Si le comité de médiation est saisi, nous pouvons alerter l'AG sur les interpellations reçues.

D. Bohn : Est-ce qu'on peut établir un délai de réponse afin d'éviter que l'on soit informé 1,5 an après d'un droit d'alerte exercé. Quels sont les délais de communication ?

H. Ott : On pourrait mettre sur le site ces informations, afin de ne pas attendre plus d'un an en cas d'urgence, mais il est vrai que nous n'avons pas réfléchi aux délais.

M. Guittenit : C'est vrai qu'on improvise un peu. On ne voulait pas non plus outre passer notre droit, c'est pour ça qu'on pose la question. On manque souvent matériellement de temps pour répondre aux uns ou aux autres.

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
79	0	1	80
Votes exprimés	79	Taux d'abstention	1,3%
Votes exprimés (%)	100,0%	Votants (%)	98,8%

- Rapport financier

Compte rendu financier par Daniel Roussée (trésorier) et par Jacques Caclin (directeur financier) - En présence de Jean-Pierre Grollemund, commissaire aux comptes. Questions et votes.

→ *Rapport financier (Document 4)*

Questions :

D. Bohn : J'ai plusieurs points : Pourquoi le rapport financier nous a-t-il été communiqué aussi tard alors qu'il avait été approuvé mi-février par le Commissaire aux comptes ? Il aurait été préférable de les mettre en ligne plus tôt pour pouvoir les commenter en réunion. À l'AGE en juin dernier, le bilan et l'analyse des résultats présentés était mieux faits et beaucoup plus précis, alors que les délais étaient beaucoup plus courts. Là c'est illisible et incompréhensible, on en comprends pas, on n'a aucun détail et c'est bien ce qui me chagrine (notamment achats et charges externes c'est à dire que plus de la moitié de ces charges sont des frais de campagne, frais postaux et télécommunications et déplacements). Y a-t-il des rémunérations d'intervenants externes et si oui je les souhaite voir par action et avoir tous les noms. Ce n'est pas énorme ce que je demande. On nous demande de voter 6 mois après la clôture des comptes, et donc quel est le lissage des comptes à 6 mois ? Par rapport au budget prévisionnel, êtes-vous dans les prévisions ? Qu'est-ce que v'est les charges exceptionnelles que vous avez provisionnées de 60 000 euros ? Les 40 000 euros d'économies sur les salaires grâce au chômage technique vont jusqu'en août et combien cela représente-t-il jusqu'en décembre ?

M. Havez et V. Aubry : Quelle est la fondation qui nous a donné cette subvention de fonctionnement de 4000 euros ? Au niveau des salariés, de la question du chômage partiel et de la surcharge de travail, quelle option envisager par la suite puisqu'il s'agit clairement d'une situation qui n'est pas pérenne ?

D. Roussée : La fondation en question s'appelle Un monde par tous.

A.F. Calderon : Il y a eu un appel à don pour une association nigérienne, Aghir In Man, suite auquel le reliquat récolté a été reversé dans le pot commun avant que le règlement stipulant de faire cela ait été voté. Étant donné qu'il y a de l'argent, peut-on verser ce reliquat d'argent à cette association qui en a besoin sur le terrain ?

D. Roussée : Quand nous avons lancé un appel à don, nous demandions 5000 euros. Depuis des années nous fonctionnons comme ça, si nous dépassons le montant demandé, alors ce surplus va dans le pot commun. Le CA a décidé à l'unanimité que le surplus irait au fonds de solidarité (donc Chantal Cuisnier avait également voté). Il y a un mois nous avons décidé de verser à la Criirad 3000 euros. Avec ce fonds de solidarité on est sollicité souvent pour tout un tas de choses.

R. Mérieux : Il s'agit d'un problème d'éthique, ce n'est pas une question de barre à fixer. Si on reçoit de l'argent pour une initiative on verse l'intégralité.

J. Caclin : L'appel qui a été lancé pour Aghir in Man a été lancé pour 5000 euros et le reste de l'argent va au fonds de solidarité lorsque la somme récoltée dépasse la somme demandée. Si l'association avait une autre demande à formuler, il suffisait de le faire, et ça a été fait ces dernières semaines et validé par le CA. En ce qui concerne le délai de mise à disposition du rapport financier, il me semble que le délai légal c'est 15 jours avant l'Assemblée générale. Pour ce qui est des détails absents des comptes, le rapport financier qui vous a été présenté ici est une présentation tout à fait courante, normale, voire normée. Une bonne partie des réponses sollicitées se trouvent dans le rapport financier qui accompagne les comptes. D'autre part, comme indiqué sur la convocation, chaque groupe a la possibilité de consulter les comptes au siège de l'association à Lyon et une association l'a fait. Pour ce qui est de la situation à 6 mois par rapport au début de l'exercice et à ce qui était prévu, nous sommes dans le déroulement du budget prévu à 1% près (d'après les mises à jour faites cette semaine). Donc pour l'instant effectivement nous n'avons pas de dérapage au niveau des dépenses, les recettes sont plutôt meilleures que ce qui était prévu, et l'actualité fait qu'aujourd'hui nous avons 100 dons par jour sur internet qui permettent d'assurer le fonctionnement du Réseau. Et par ailleurs un plan est prévu pour compenser les heures supplémentaires des salariés qui apparaissent comme charges exceptionnelles de 60 000 euros.

C. Lucas : Tout le monde n'est malheureusement pas dans un esprit constructif. Les personnes qui souhaitent plus de renseignements peuvent consulter les comptes à Lyon ou mandater une personne compétente. Une précision, le fonds de solidarité n'est pas pour le fonctionnement du Réseau mais pour aider d'autres actions, demandes de groupes. La question d'éthique, elle, appelle à réflexion et là ça m'intéresse parce que là on est dans la construction.

N. Schneider : On a versé à Aghir in Man le montant auquel on s'était engagé. Il faut préciser au moment où on lance l'appel à dons que tout ce qui viendra en plus ira dans le fonds de solidarité.

M. Boccara : Il faut arrêter de faire des procès d'intention ou de se sentir agressé, il est compréhensible qu'il y ait des questions. Après s'il y avait une demande de l'AG d'accorder une somme supplémentaire à l'association nigérienne pourquoi pas, mais je n'ai pas l'impression qu'il y ait cette demande.

D. Poussel : Je suis d'accord avec Nadine, il faut bien préciser que l'argent supplémentaire va au fonds de solidarité à l'avenir.

F. A. Calderon : Il faut rappeler que Chantal Cuisnier avait avancé les 5000 euros et avait dû râler pour se faire rembourser. Il reste 3000 euros à donner le reliquat pour le fonctionnement d'Aghir in Man.

D. Roussée : Il n'y a pas de problème comme on l'a dit l'association a fait une nouvelle demande et on leur a versé les sous. Chantal a été remboursée en priorité alors que nous n'avons pas les ressources et détient par ailleurs un DG5 depuis 2 ans qui a été payé par le Réseau.

R. Mérieux : C'est une question d'éthique et pas seulement un problème financier. Je pense qu'il y a un débat à avoir là-dessus. Et je n'ai pas compris ce qu'a dit le camarade caclin sur le règlement aux salariés des heures supplémentaires, est-ce qu'on pourrait préciser ?

J-L. Fossard : On pourrait mettre un compteur sur internet pour la barre lors des appels à dons par exemple.

M. Saint-Aroman : Pour le Tsunami, j'ai reçu un message de la fondation me demandant si l'on pouvait affecter mon don ailleurs, donc le mieux c'est de mettre une close précise le stipulant.

D. Bohn : A combien correspond la compensation des heures supplémentaires due aux salariés ?

J. Caclin : Les 60 000 euros qui apparaissent correspondent au paiement d'une partie des heures supplémentaires pour l'exercice concerné.

VOTE : 1ère résolution : Approbation des comptes

"Après avoir entendu lecture du rapport financier et des rapports du Commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice allant du 1er septembre 2009 au 31 août 2010, et qui se traduisent par un excédent des recettes sur les dépenses de 17 619,56 euros (excédent de gestion)."

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
64	9	10	83	
<i>Votes exprimés</i>		73	<i>Taux d'abstention</i> 12,0%	
<i>Votes exprimés (%)</i>		87,7%	<i>Votants (%)</i> 77,1%	

VOTE : 2° résolution : Quitus au CA

"L'assemblée générale donne quitus au conseil d'administration pour la gestion financière des activités du Réseau ainsi que pour les comptes approuvés ci-dessus."

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
59	9	14	82	
<i>Votes exprimés</i>		68	<i>Taux d'abstention</i> 17,1%	
<i>Votes exprimés (%)</i>		86,8%	<i>Votants (%)</i> 72,0%	

VOTE : 3ème résolution : Affectation du résultat

"L'assemblée générale valide l'affectation du résultat de l'exercice précédent, telle que votée lors de la précédente Assemblée Générale. L'assemblée générale décide d'affecter l'excédent de gestion de 17 619,56 euros au report à nouveau, ce qui portera son solde à 55 725 euros."

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
62		13	75	
<i>Votes exprimés</i>		62	<i>Taux d'abstention</i> 17,3%	
<i>Votes exprimés (%)</i>		100,0%	<i>Votants (%)</i> 82,7%	

VOTE : 4ème résolution : Approbation du budget prévisionnel

"L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice du 1er septembre 2010 au 31 août 2011, tel que présenté avec les comptes annuels et sous réserve des modifications induites par les décisions de campagnes prises par cette assemblée."

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				2	2,2%
Pour	Contre	Abstention	Votants		
62	10	11	83		
<i>Votes exprimés</i>		72	<i>Taux d'abstention</i> 13,3%		
<i>Votes exprimés (%)</i>		86,1%	<i>Votants (%)</i> 74,7%		

- Rapport moral

Présentation du rapport moral par Jean-Pierre Minne (administrateur) et Iseline Moret (administratrice).
Questions/réponses. Vote.

→ *Rapport moral (Document 5)*

→ *Rapport d'activités des groupes (Document 6)*

Le Réseau « Sortir du nucléaire » a traversé l'année dernière une crise interne dont les remous se font encore sentir aujourd'hui. La violence qui a vu s'opposer compagnons de lutte, partenaires et amis, a surpris et déstabilisé beaucoup de monde. Certains groupes ont été décontenancés, et sans vouloir prendre parti, ont pu prendre de la distance. Dans cette crise, les sentiments se sont exacerbés au-delà du raisonnable, de manière « pulsionnelle ». Il y a eu de part et d'autres beaucoup de douleurs. Chacun a une part de responsabilité à n'avoir pu anticiper et remédier à cette crise, et nous regrettons toutes les souffrances qu'elle a pu occasionner. En premier lieu, il nous semble important que cette Assemblée Générale puisse affirmer au CA démis lors de l'AG de février 2010 que l'ensemble de ses membres, bien que divisés dans leur appréciation de la crise, se sont, tous et chacun, efforcés d'œuvrer dans l'intérêt du Réseau. En effet, cette révocation du CA en février a pu être ressentie par certains comme une injustice et un dénigrement. Nous tenons à réaffirmer aux neuf administrateurs sortants de l'AG de février qu'ils ont toujours leur place dans un Réseau qu'ils ont contribué à forger et à faire vivre, et qui est pleinement le leur.

Questions :

M. Boccara : Information qui vient de tomber : les marchés délaissent l'atome et sollicitent les énergies vertes.

D. Lalanne : Dans le rapport d'activités, il y a des actions contre le nucléaire militaire qui n'apparaissent pas dans le rapport écrit et il y a eu des actions spectaculaires cette année.

D. Gaillard : La fédération anarchiste ne votera pas sur le rapport moral. La décision de l'AG de 2009 qui était en cours en 2010 est passé à la trappe en 2011. Pour la refondation, le travail en cours est important et le chantier de refondation aurait dû permettre un meilleur traitement des salariés. Pour toutes ces raisons la Fédération anarchiste ne votera pas le rapport moral.

A. F. Calderon : Est-ce que les membres du CA ont été avisés d'une lettre venant de l'OPESCT adressée à M. Brousse en 2010 ? En ce qui concerne Aghir in Man, on aimerait bien que cela soit mentionné. Par rapport au Bugey, que font les associations du coin et que fait le Réseau ?

P. Roullier : Le 5 juillet 2007 il y a eu un grand drame au Japon avec des fuites gazeuses etc. Un mois plus tard, entre le 6 et le 9 août je jeûnais à Taverny pour commémorer les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki, et pendant une table ronde l'on m'a dit que je parlais trop parce que j'avais évoqué cette centrale nucléaire. Quand on est militant contre le nucléaire, contre les armes nucléaires, et qu'on fait partie d'un groupe parce que l'on a été viré d'une association pour avoir respecté à la lettre les statuts, et que son chèque d'adhésion, destiné à la présidente est renvoyé chez moi sans un mot, seulement du crayon à papier au dos, cela fait beaucoup de choses et je veux dire que ce rapport moral doit être jugé d'après toutes ces choses-là. Et donc moi aussi je refuserai de voter ce rapport moral et je vous invite à refuser aussi.

P. Destruhaut : Je suis très heureux d'entendre dans le rapport moral que les groupes ont de l'importance, que l'on va faire appel à nous et tout, donc deux questions : je voudrais discuter de l'apparition de porte-parole au niveau régional, par exemple à Bordeaux, lors des événements du Japon alors que nous sommes groupe adhérent. Donc j'aimerais bien comprendre ce qu'il se passe exactement. Et je souhaiterais aussi discuter de l'appel à référendum alors qu'aucun mandat n'a encore été donné au CA, donc j'aimerais que ce soit débattu avant toute annonce.

B. Frot : Page 9 est cité le « Mouvement Écologiste Indépendant », mais il s'agit de « l'Alliance écologiste indépendante ».

N. Schneider : Pour répondre à la question sur la motion non-réalisée : à chaque AG on est très enthousiaste et après se pose la question de la faisabilité. Les projets suivis et réalisés sont ceux qui sont portés par les personnes qui les proposent. La lettre de l'OPESCT, le CA n'a rien eu et elle n'est pas arrivée au Réseau, et pour le porte-parolat, le Réseau n'a pas décrété quoi que ce soit, il s'agit d'organisations qui ont organisé des événements mais pas exactement de porte-parolat.

G. Blavette : Je suis gêné par les remarques sur l'OPESCT, parce que personnellement je ne sais pas si je répondrais à Bataille. Moi je ne comprends pas ces procès d'intention qui sont menés. Il y a différents modes d'action et c'est ça qu'il faut continuer.

I. Taitt : J'ai deux remarques : sur la motion n°16, alors que le CA la juge irrecevable, je ne comprends pas que le conseil d'administration lance un appel unitaire sans avoir consulté l'assemblée sur la fermeture de 16 réacteurs. Je rejoins Tchernoblaye, il y a un collectif à Marseille qui se bat depuis trois ans, et nous apprenons mardi dernier que le porte-parole de Sortir du nucléaire est le candidat d'EELV et qu'aujourd'hui le représentant du réseau au rassemblement sur Marseille est une personne du NPA.

S. Li : Je voudrais répondre pour le porte-parolat car je pense qu'il y a un malentendu : les actions et contacts qui sont sur le site sont inscrits par une inscription via formulaire, donc les personnes affichant une action ont leur contact affiché.

M. Lemmonier: Il n'y a pas un mot sur Bure dans les appels du Réseau et dans la dernière revue il y a 5 pages sur le train et un petit mot sur Bure. Il faut investir dans la maison de Bure, et que va faire le Réseau pour la maison, quelle implication du Réseau ? On a un partenariat à remonter et il faudrait que ça se fasse très vite. On aimerait savoir ce que le réseau va faire pour bure et la maison de Bure car il y a urgence et pour nous et pour les militants de savoir.

M. Bocarra : Bien sûr que nous allons avoir un débat sur le referendum, et nous avons dit « si nécessaire » par referendum.

A. Vidal : Il y a une dynamique très différente ces temps-ci et beaucoup de nouvelles personnes qui se posent des questions, et veulent agir aujourd'hui. Il ne faut pas douter de tout le monde et des gens de bonne foi.

VOTE : Etes-vous pour ou contre le rapport moral ? ADOPTÉ

Questions de recevabilité			0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants
61	10	17	88
Votes exprimés	71	Taux d'abstention	19,3%
Votes exprimés (%)	85,9%	Votants (%)	69,3%

- Libre expression par un représentant des salariés

→ *Description des postes des salariés (Document 7)*

Intervention de Myriam Battarel au nom de l'équipe salariée :

Nous avons souhaité prendre la parole aujourd'hui, pas uniquement parce que nous sommes dans un contexte de crise, mais parce que l'AG représente pour nous la possibilité de vous exposer directement notre bilan et notre point de vue de salariés sur l'année écoulée.

Pour commencer, nous sommes bien sûr probablement comme vous tous très affectés par le drame humain et écologique qui est en train de se dérouler au Japon et nous sommes plus que jamais sur le pont et mobilisés sur notre travail d'information au niveau du public et des médias. Notre équipe fonctionne en ce moment à plein régime, nuit et jour, nous avons relayés l'information de ... rassemblements dans toute la France, répondu à d'innombrables sollicitations de particuliers et assuré une présence médiatique très forte. Nous avons conscience que notre travail en temps normal est peut-être assez méconnu des militants et sympathisants et nous remercions le Comité refondation d'avoir demandé à ce que figure dans le dossier de l'AG un descriptif de chacun de nos postes, l'idée étant de vous permettre d'avoir une meilleure connaissance de ce travail concret que nous effectuons au quotidien.

Nous tenions à vous dire que, au-delà de ce contexte très particulier de catastrophe nucléaire, nous étions déjà pour la plupart totalement épuisés, physiquement et psychologiquement, et certains d'entre nous, sans exagérer, sont même au bout du rouleau...

Cet épuisement s'explique essentiellement par la surcharge de travail chronique mais aussi par le contexte de crise interne au Réseau.

Concernant notre surcharge permanente de travail :

Nous sommes clairement en sous-effectif pour répondre à l'activité grandissante liée à la croissance du Réseau. De plus il nous a fallu gérer dernièrement le départ de plusieurs collègues, et l'arrivée de nouveaux, changements qui nécessitent inévitablement un surplus de travail, pour le temps de transition de personnes et d'adaptation.

Mais nous restons néanmoins une équipe très engagée.

Comme il a été mentionné tout à l'heure dans le Rapport moral par le CA, notre engagement pour le Réseau nous a conduits à effectuer un nombre incalculable d'heures supplémentaires, qui n'ont pour le moment pas pu être payées ou ont été pour partie offertes au Rézo par certains collègues. Nous avons été en chômage

partiel pendant 8 mois en 2010, et certains d'entre nous ont prêté de l'argent personnel pour permettre la remise à flot du Réseau.

A ce contexte chronique et structurel, s'ajoute un épuisement moral, lié au contexte de crise toujours pas résorbée, et qui est loin d'être négligeable.

Depuis un an, nous subissons une campagne quasi-constante de diffamation, d'attaques personnelles, de calomnies et d'injures par différents biais sur des sites web et sur des listes de discussion publiques, ce qui en plus d'être épuisant moralement, est totalement décourageant pour notre travail et notre engagement...

Plusieurs d'entre nous ont été mis en arrêt maladie, alors que la pile de travail continuait à grossir.

Ces attaques sont les résidus de la crise qui a éclaté au sein du Réseau fin 2009 et qui a duré une partie de 2010 ; elles ont même été dirigées vers des personnes nouvellement embauchées qui n'avaient rien à voir avec toutes ces histoires. Ces nouvelles personnes ont soit été directement visées et dénigrées, soit leur travail a été directement affecté par toute la perte de temps et d'énergie que ce genre de situation entraîne.

Nous avons choisi la plupart du temps de ne pas réagir à tout cela, pas par indifférence mais parce qu'il nous semblait plus constructif de continuer à nous concentrer avant tout sur notre travail et de ne pas perdre de vue notre objectif de lutte antinucléaire, et aussi parce que nous ne voulions pas risquer d'alimenter le conflit.

Nous souhaitons souligner le fait que nous formons à l'heure actuelle une bonne équipe entre CA et salariés, où le dialogue, l'écoute et l'entraide ont une place importante. Il a fallu apprendre à se connaître et à travailler ensemble, mais une confiance mutuelle solide s'est instaurée.

Nous avons veillé à mettre en place certaines pratiques pour mieux travailler ensemble : comme par exemple augmenter la fréquence des réunions, et notamment les réunions physiques, qui permettent de mieux se connaître, de mieux avoir conscience du travail effectué par chacun ; le CA a mis en place un système d'astreinte avec des personnes référentes facilement joignables en cas de besoin...

Les relations de travail ont clairement été améliorées de ce fait.

Et nous œuvrons tous ensemble pour améliorer les conditions de travail et le respect du droit du travail (nous sentons une véritable volonté du CA de trouver des solutions à la surcharge et aux heures supplémentaires).

De manière générale, le CA s'efforce de remplir la très difficile tâche qui consiste à assumer d'une part ses responsabilités politiques, et d'autre part ses responsabilités d'employeur (ce qui n'est pas toujours évident et parfois même délicat à faire coïncider).

D'autres personnes ressources bénévoles nous apportent une aide précieuse au quotidien. Mais face à l'étendue de l'action du Réseau, il nous apparaît nécessaire de faire appel le plus possible aux militants, pour étendre encore ce réseau de personnes ressources. Toute la mobilisation autour du contexte de l'actualité japonaise est la preuve que cette énergie collective peut représenter une vraie force.

Nous souhaitons renforcer ce travail collectif, mais avons bien conscience à la fois que travailler avec des bénévoles demande aussi un travail de coordination pas toujours facile à mettre en place... Nous souhaitons faire évoluer nos méthodes de travail et mettre en place des outils collaboratifs pour travailler plus efficacement dans une équipe militante très élargie.

(nous tenons à rappeler que) Le Réseau est un outil au service des militants, mais nous avons également besoin de nous appuyer sur les militants pour fonctionner !

Pour conclure nous aimerions souligner le fait que nous réalisons que nous avons peut-être à une époque tenté de communiquer de manière maladroitement pour dénoncer nos conditions de travail difficiles ; notre manière d'amener les choses ou de les exprimer ont peut-être été mal perçues de l'extérieur ou incomprises. Mais nous voulons insister sur le fait que nous avons toujours pensé agir pour l'intérêt et le bien du Réseau et pour le sauvegarder quand il nous semblait menacé, et que notre engagement pour la lutte antinucléaire aujourd'hui reste absolument entier (et d'autant plus dans le contexte actuel japonais). Enfin, nous aimerions demander à l'Assemblée générale qu'elle prenne en compte notre ressenti et garde en tête les difficultés que nous avons évoquées dans les décisions qui se prendront ce w-e.

Il est proposé à l'Assemblée générale de poser les éventuelles questions aux salariés lors de la pause qui suit.

- Point rapide sur le Japon : Martin Leers

- Pause

- Commission refondation

Présentation du travail et des propositions par Michel Lablanquie et Vincent Aubry. Questions.

→ *Synthèse des travaux de la commission de refondation (Document 8)*

→ *Exposé détaillé de la commission de refondation (Document 9)*

Questions :

G. Blavette : Vous avez fait un super boulot, néanmoins, on déplore tous cette crise que l'on peut supposer émaner en partie des statuts du Réseau, et de cette entité qu'est le comité de gestion. Avez-vous réfléchi sur le rôle et la nécessité de ce comité au sein de la commission refondation ?

D. Poussel : Je ne pense pas que ce soit possible de mettre en place les votes à distance.

M. Guittenit : Pour moi elle doit continuer, parce que c'est l'exemple d'un élargissement des gens qui peuvent travailler au Réseau. Le but est d'améliorer le fonctionnement du Réseau, et il y a des administrateurs, des salariés et des bénévoles même s'il est dommage qu'il n'y ait pas eu plus de monde. La Commission a mis pas mal de choses sur pied, mais il y a encore beaucoup à faire, et encore cette année il faudrait continuer cette Commission.

C. François : Dans les recommandations, il manque pour moi la notion d'information du citoyen dans les statuts et le renforcement du poids des personnes, des individuels qui cotisent et qui sont actifs dans le Réseau et il faudrait leur donner plus d'importance. Il faut un véritable maillage.

A. Madrange : Je m'étonne de voir parmi les votes du règlement intérieur des votes statutaires. Et ça ne me paraît pas démocratique que tous les groupes membres aient le même nombre de voix indépendamment de leur taille.

M. Boccara : La question des individus est l'un des points sur lesquels on ne s'est pas mis d'accord parce qu'il y a des gens qui considèrent que les groupes ont une place primordiale par rapport aux individus.

Patrice Kapel : Je souhaite voir cette Commission continuer. Car cette Commission a été créée à partir d'une feuille de route proposée en juin qui proposait des pistes qui n'ont pas pu être abordées par la Commission.

M. Lablanquie : On n'a pas tranché sur beaucoup de questions ou beaucoup n'ont pas pu être abordées. La question du Comité de gestion n'a pas été abordée.

V. Aubry : On n'a volontairement pas discuté des questions stratégiques car nous avons estimé que nous n'avions pas ces prérogatives. Je suis personnellement pour que la Commission continue mais par rapport à la surcharge de travail je pense que ça n'est pas la priorité.

X. Rabilloud : Au niveau de la possibilité de vote à distance, il y a déjà le système de pouvoirs mis en place. Par ailleurs la mise en place de votes par courriers a toutes sortes d'implications logistiques il faudrait clôturer les candidatures très en amont de l'AG ce qui pourrait aggraver le problème de carence de candidatures; cela représente aussi du travail et un coût supplémentaires. Je suis par ailleurs parmi les personnes sceptiques quant à la continuité de la structure de refondation, où il y avait peu de personnes, qui est née dans un contexte particulier, et je pense que ce serait au CA de se réapproprier ce travail et de continuer là-dessus.

D. Bohn : On est de moins en moins nombreux à l'AG. Sommes-nous même légitimes pour voter aujourd'hui sachant que sur 875 associations nous sommes 82 votants ?

N. Schneider : Je rejoins Xavier quant à ses réserves ; la commission est née dans un contexte particulier, et a permis d'avancer sur beaucoup de points mais on a tellement à faire, que pour moi ce n'est pas une priorité vu la charge de boulot existante et vu qu'une telle entité a besoin d'administrateurs, de salariés et de bénévoles pour bien fonctionner. Quand on aura du temps pourquoi pas. Corinne, tu parlais de produire et diffuser une information indépendante en terme de 3^{ème} rôle, je pense que ça pourrait être rajouté dans le 3eme point. Par rapport à la légitimité de la prise de décision à l'AG, la légitimité c'est les gens actifs qui font. Il y a beaucoup d'associations où il y a 300 adhérents et le jour de l'AG il y a 30 personnes.

D. Gaillard : Il faut donner à cette commission du temps pour bosser et approfondir les chantiers. Si vous dites que vous n'avez pas eu le temps c'est qu'il faut en donner davantage. Et sinon, je ne pense pas qu'on fasse mieux en terme de participation à l'AG qu'aujourd'hui. Concernant les votes, pour moi la légitimité ne se pose pas car il y a la possibilité de faire une procuration que certains portent ici, même s'il est vrai que ce serait mieux si nous étions quelques dizaines de plus.

Patrice Kappel : Pour la commission refondation et son travail, si le CA prend la suite, vous excluez de fait tous les bénévoles qui travaillaient dessus et qui ne veulent pas être au CA, et vous considérez que cette

commission n'a plus lieu d'être, et croire cela c'est croire que la crise est passée, et alors vous vous trompez certainement.

I. Taït : Il faut se poser les bonnes questions et se demander ce qu'est un réseau. J'ai une aversion complète pour les gestions pyramidales, je ne suis encartée nulle part, je n'aime pas les grandes ONGs, parce que je pense que la lutte antinucléaire elle vient de chacun d'entre nous au plus profond de ses tripes. Donc un réseau c'est l'ajout de tous ces gens, c'est le distinguo par rapport à la direction d'un réseau et une gestion pyramidale.

A. Crouzet : Dans le Sud-Ouest, on s'est aperçu qu'il était très difficile de séparer refondation et stratégie. La forme du Réseau sera définie par la stratégie que l'on veut adopter. Nous pensons par exemple qu'il faut décentraliser, mettre des permanents régionaux, etc. Il faut aussi réfléchir à ça en sachant bien que quand on va parler stratégie cela aura des implications sur la refondation.

M. Havez : J'ai besoin d'éclaircissements quant à la question du comité scientifique et aussi sur la faisabilité au niveau du travail des différents comités de travail thématiques.

P. Rozensweig : J'entends André dire que refondation et stratégie se rejoignent, mais la vraie question c'est le temps et la charge de travail. Pour d'un côté ne pas briser des volontés de bénévoles, et de l'autre côté voir le temps engagé chez le CA ou chez les salariés. Sommes-nous capables de faire plus que deux journées par an pour la journée stratégie ? Et plusieurs réunions de refondation ? Il faut évaluer si on est capable de le faire ou non et se fixer une ou deux priorités. Et si on n'est pas capable aujourd'hui de dire on fait l'année d'après.

X. Rabilloud : J'ai l'impression Patrice que tu caricatures mes propos. Il n'y avait pas de questionnement sur le fait ou non de continuer la réflexion, car je fais partie des gens qui pensent qu'il faut intégrer cette réflexion sur notre mode de fonctionnement au Réseau, point sur lequel il y avait d'ailleurs consensus au sein de la commission. Mais le point sur lequel il n'y avait pas consensus et que l'on est en train de discuter ici, c'est sous quelle forme cette réflexion doit continuer. Il y a aujourd'hui plein de choses qui sont sous la responsabilité du CA et pour lesquelles les bénévoles participent, notamment par exemple la carte de France.

V. Aubry : Je voulais montrer l'articulation entre le côté fédératif du Réseau et le côté national. Il ne faut pas oublier ces deux volets. Une autre conversation que l'on a eu c'est faut-il décentraliser ou pas, et si oui comment faut-il le faire ? La décentralisation doit venir par les groupes et non par le Réseau « en haut ». Sur le conseil scientifique c'est peut-être en effet ambitieux, mais l'idée étant de matérialiser un peu la matière dont on dispose déjà, sans que nous ayons vraiment précisé cela.

M. Guittenit : les Commissions internes permettent d'intervenir sur des questions, de les creuser. Il y a des gens qui sont prêts à porter une réflexion, notamment sur les énergies renouvelables. C'est ce que l'on entend par les commissions à thèmes. Le but étant de faire avancer la réflexion du Réseau sur telle ou telle thématique.

M. Boccara : Je suis d'accord avec Isabelle tête sur la notion de Réseau. Pour rester dans l'horizontalité, il n'est pas forcément nécessaire que le CA se charge de tout. Il faut pouvoir construire un réseau qui ait une pluralité de formes.

Assemblée générale extraordinaire (2^e partie) pour modifications des statuts proposées par la commission. Votes.

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'indication des 3 rôles majeurs du Réseau dans les statuts comme suit?

- Le Réseau soutient et amplifie les luttes antinucléaires locales.

- Le Réseau travaille au renforcement du maillage du territoire, donc encourage et suscite l'émergence de dynamiques locales.

- Le Réseau impulse, coordonne et participe à des actions d'ampleur nationale et internationale, et effectue un travail médiatique et politique.

ADOPTÉ

Questions de recevabilité		1	1,1%
Pour	Contre	Abstention	Votants
65	0	10	75
<i>Votes exprimés</i>	65	<i>Taux d'abstention</i>	13,3%
<i>Votes exprimés (%)</i>	100,0%	<i>Votants (%)</i>	86,7%

VOTE : Etes-vous pour ou contre la création d'une réunion stratégique nationale annuelle, non-décisionnaire, rassemblant les administrateurs et les représentants de groupes membres intéressés, des salariés, et des personnes ressources reconnues pour leur expertise?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité			0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants
70	1	1	72
<i>Votes exprimés</i>	71	<i>Taux d'abstention</i>	1,4%
<i>Votes exprimés (%)</i>	98,6%	<i>Votants (%)</i>	97,2%

VOTE : Etes-vous pour ou contre le principe de doter le Réseau "Sortir du nucléaire" d'un conseil scientifique?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité			36	39,1%
Vote de recevabilité				
Pour	Contre	Abstention	Votants	
50	17	14	81	
<i>Votes exprimés</i>	67	<i>Taux d'abstention</i>	17,3%	
<i>Votes exprimés (%)</i>	74,6%	<i>Votants (%)</i>	61,7%	
RECEVABLE				

Discussion sur la recevabilité

M. Boccara : Pour moi la question ne faisait pas consensus au sein de la Commission refondation.

A. Robert : Dans la mesure où la Commission refondation doit continuer on s'exprime sur le principe. Donc la commission doit préciser les choses.

P. Duflos : On peut donner un accord de principe si ce n'est pas mûr.

G. Blavette : Pour moi c'est une question de fond, parce que le nucléaire est à la croisée de beaucoup de choses, et je n'aime pas les organisations où il y a ceux qui pensent et ceux qui marchent. Et moi j'aime le fait que le Réseau fasse de nous tous des experts et c'est ce qui me gêne un peu dans la séparation qu'amènerait ce conseil scientifique.

VOTE : Etes-vous pour ou contre le principe de doter le Réseau "Sortir du nucléaire" d'un conseil scientifique?

ADOPTÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants	
44	24	16	84	
<i>Votes exprimés</i>	68	<i>Taux d'abstention</i>	19,0%	
<i>Votes exprimés (%)</i>	64,7%	<i>Votants (%)</i>	52,4%	

VOTE : Etes-vous pour ou contre que soit favorisée la mise en place de commissions de travail thématiques bénévoles ?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité			0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants
70	0	2	72
Votes exprimés 70		Taux d'abstention 2,8%	
Votes exprimés (%) 100,0%		Votants (%) 97,2%	

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'ensemble des nouveaux articles des statuts et du règlement intérieur listés ci-après qui précisent les rôles du CA, les règles de son élection et plusieurs améliorations démocratiques?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité			2	2,2%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
49	5	18	72	
Votes exprimés 54		Taux d'abstention 25,0%		
Votes exprimés (%) 90,7%		Votants (%) 68,1%		

VOTE : Etes-vous pour ou contre l'introduction d'une possibilité de vote à distance pour l'élection du CA en complément du vote en AG ?

REJETÉ

Questions de recevabilité			4	4,3%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
7	49	24	80	
Votes exprimés 56		Taux d'abstention 30,0%		
Votes exprimés (%) 12,5%		Votants (%) 8,8%		

VOTE : Est-ce que l'AG donne mandat à la commission refondation pour continuer ses travaux?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité			0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants
71	3	1	75
Votes exprimés 74		Taux d'abstention 1,3%	
Votes exprimés (%) 95,9%		Votants (%) 94,7%	

- Présentation de la réflexion suite à la journée stratégie du 5 février 2011 Par Nadine Schneider.

→ *Compte-rendu de la journée stratégie (Document 11)*

- Point sur le travail en cours et les décisions déjà prises par le CA sur les actions à venir pour 2011-2012 - Par Cédric Lucas et André Larivière.

→ *Tableau des actions en cours et à venir votées par le CA (Document 12)*

Questions :

A. Crouzet : Comme je l'ai dit tout à l'heure on n'est pas encore au clair en ce qui concerne la stratégie. La stratégie c'est qu'est-ce qu'on fait ? Comment on le fait ? Voilà on a discuté de certains moyens, et notamment d'un outil proposé par la coordination Sud-Ouest, sachant qu'il y avait déjà des choses décidées et établies et aujourd'hui au vu de la catastrophe au Japon il faut repenser ces décisions préalables pour ne pas se planter.

V. Aubry : Etant donné que les cartes sont rebattues, est-il possible de soumettre un petit texte au vote de l'AG ?

N. Schneider : Ça nous est arrivé souvent que l'AG prenne en compte différentes proposition et propose quelque chose à son tour.

- Présentation des motions et actions

Présentation de chaque motion et action par chacun des représentants de groupes. Questions/réponses pour chaque motion.

→ *Liste des motions et propositions d'actions de campagne (Document 13)*

Vote sur la recevabilité des motions 7 à 16

I. Taitt : Où est-ce que dans les statuts c'est marqué que le CA peut voter sur la recevabilité des motions ?

M. Boccara : Le CA émet un avis et l'AG vote.

N. Schneider : Chaque année le CA examine les motions parce qu'avant on s'est retrouvé avec tout un tas de textes qui n'étaient pas des motions. Le CA s'est appuyé de l'article 31 du règlement intérieur pour juger de la recevabilité des différents textes. On aurait pu ne pas les soumettre du tout mais on a voulu le faire.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°7

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association "Pour l'AVENIR"(34), Association D. Senn (30)

Titre : Révocation injustifiée du CA le 6 février 2010

REJETÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants
24	50	5	79
<i>Votes exprimés</i>	74	<i>Taux d'abstention</i>	6,3%
<i>Votes exprimés (%)</i>	32,4%	<i>Votants (%)</i>	30,4%
IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°8

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association "Pour l'AVENIR"(34), Association D. Senn (30)

Titre : Condamnation de la plainte en justice déposée contre des militants antinucléaires par le CA et le directeur Philippe Brousse

REJETÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants
23	52	5	80
<i>Votes exprimés</i>	75	<i>Taux d'abstention</i>	6,3%
<i>Votes exprimés (%)</i>	30,7%	<i>Votants (%)</i>	28,8%
IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°9

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association ""Pour l'AVENIR""(34), Association D. Senn (30)

Titre : Condamnation du mensonge du CA lors du classement de la plainte contre Stéphane Lhomme + Condamnation du vote du CA de garder secrète la lettre du Procureur

REJETÉ

	Pour	Contre	Abstention	Votants
	22	54	8	84
Votes exprimés	76		Taux d'abstention	9,5%
Votes exprimés (%)	28,9%		Votants (%)	26,2%
	IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°10

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association "Pour l'AVENIR"(34), Association D. Senn (30) et Fédération anarchiste (75)

Titre : Réhabilitation de Stéphane Lhomme

REJETÉ

	Pour	Contre	Abstention	Votants
	24	53	6	83
Votes exprimés	77		Taux d'abstention	7,2%
Votes exprimés (%)	31,2%		Votants (%)	28,9%
	IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°11

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association ""Pour l'AVENIR"" (34), Association D. Senn (30)

Titre : Respect du droit de grève et condamnation du dévoiement de ce droit lors de la "crise du Réseau"

REJETÉ

	Pour	Contre	Abstention	Votants
	21	53	7	81
Votes exprimés	74		Taux d'abstention	8,6%
Votes exprimés (%)	28,4%		Votants (%)	25,9%
	IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°12

Motion de Stéphane Lhomme présentée par Tchernoblaye (33), SDN Cornouaille (29), ASVPP (54), Association ""Pour l'AVENIR"" (34), Association D. Senn (30)

Titre : Responsabilité première du directeur Philippe Brousse dans la crise du Réseau

REJETÉ

	Pour	Contre	Abstention	Votants
	17	55	9	81
Votes exprimés	72		Taux d'abstention	11,1%
Votes exprimés (%)	23,6%		Votants (%)	21,0%
	IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°13

Motion présentée par Tchernoblaye (33)

Titre : Censure du mail de Tchernoblaye sur les listes du Réseau

REJETÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants
24	53	6	83
Votes exprimés	77	Taux d'abstention	7,2%
Votes exprimés (%)	31,2%	Votants (%)	28,9%
IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°14

« Sortir Du Nucléaire Tarn et Promouvoir les Energies Renouvelables » (81)

Titre : Excuses publiques pour une réconciliation

REJETÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants
25	48	11	84
Votes exprimés	73	Taux d'abstention	13,1%
Votes exprimés (%)	34,2%	Votants (%)	29,8%
IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°15

Motion présentée par BIOCOOP AU PRE VERT (47)

Titre : Pour sortir par le haut de la crise

REJETÉ

Pour	Contre	Abstention	Votants
23	45	15	83
Votes exprimés	68	Taux d'abstention	18,1%
Votes exprimés (%)	33,8%	Votants (%)	27,7%
IRRECEVABLE			

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de la motion n°16

Motion présentée par THEVA (30) et SDN13

Titre : Sortie immédiate du nucléaire

REJETÉ

Bruits dans le fonds de la salle.

A. Vidal : Cette motion a effectivement été rejetée pour une autre raison, c'est que cette motion est contraire à la Charte du Réseau « Sortir du nucléaire » mais surtout elle est en contradiction avec les statuts qui prévoient...

I. Taitt : Je souhaite défendre la recevabilité de cette motion. Je ne vois pas pourquoi elle est contraire à la Charte, il s'agit d'une motion d'après l'article que vous avez cité. Il s'agit d'une précision de la Charte du Réseau.

A. Vidal : Alors dans les statuts, il est précisé qu'une modification de la Charte doit être adoptée en assemblée générale extraordinaire en ayant été proposé soit par le CA à l'unanimité sur mandat de l'Assemblée générale précédente, soit être une proposition co-signée par au moins un quart des groupes

adhérents. Or on n'est pas dans ce cas ; si l'année prochaine elle remplit l'une de ces conditions alors on peut la voter.

B. Busson : L'article 3 présente des conditions selon lesquelles cette motion peut-être recevable. Ces conditions ne sont pas présentes aujourd'hui.

JP Minne : Je suis président d'une association qui s'appelle « Oui à l'avenir » qui a longtemps hésité à rejoindre le Réseau par rapport aux conflits dans le Réseau mais aussi par rapport au lien entre les déchets radioactif et la sortie du nucléaire. La Charte du Réseau mentionne la sortie du nucléaire mais non la sortie immédiate. Moi j'aimerais que l'on respecte l'opinion des gens qui signent la Charte et qui ont des visions différentes sur la sortie du nucléaire. En votant sur la recevabilité de cette motion ce soir, on va non seulement aller à l'encontre des statuts, mais on va avoir un certain nombre de groupes qui prendront leur sac et partiront car ils ne se reconnaîtront plus dans le texte qu'ils ont signé.

V. Gay : J'entends bien les problèmes statutaires que ça pose. Néanmoins je pense qu'au vu de la situation de ces derniers mois voire un petit peu plus, y'a un problème dans la façon dont on mène les débats et qui peut donner l'impression à tort ou à raison et je pense plutôt à raison, qu'il y a un blocage systématique de propositions qui viennent de certaines personnes.

P. Destruhaut : On a reçu les dossiers de préparation de l'Assemblée générale samedi, et ils étaient jeudi sur le site du Réseau. Un communiqué du Réseau demandant un référendum : qui a voté quoi que ce soit sur un referendum ? Je veux bien que l'on se formalise, mais qu'on le fasse jusqu'au bout.

Vote de recevabilité			
Pour	Contre	Abstention	Votants
23	46	12	81
Votes exprimés	69	Taux d'abstention	14,8%
Votes exprimés (%)	33,3%	Votants (%)	28,4%
IRRECEVABLE			

- Dîner

- Motions et actions (suite)

Suite de la présentation de chaque motion et action. Questions/réponses pour chaque motion et action.

D. Bohn : Je souhaite que l'AG se prononce et vote sur la phrase « Le Réseau demande un referendum sur la sortie du nucléaire ».

S. Mitchell : Nous allons parler de la question du referendum par la suite.

M. Boccara : Je voudrais préciser que la motion proposée par le CA stipule « si nécessaire par referendum » et je suis d'accord que ce communiqué de presse parlant du referendum issu dans la semaine était une bêtise et qu'on n'aurait pas dû le diffuser.

I. Moret : Aujourd'hui, stratégiquement, pour moi il est important qu'on parle des scénarii, de comment surtout on peut sortir du nucléaire, mais aussi en combien de temps on sort du nucléaire. L'un des vrais problèmes, c'est qu'on n'a pas les moyens d'écrire des motions de façon collective qui soient très largement partagées. Un des buts de la journée stratégie serait de pouvoir écrire collectivement des motions à présenter à l'AG.

D. Bohn : Je demande qu'on reconnaisse et qu'on vote sur le fait que le Communiqué de presse appelant à un referendum alors qu'il y a une motion qui arrive est une erreur. Ou alors vous dites que vous vous en moquer de l'Assemblée générale et que vous ne voulez pas d'Assemblée générale.

V. Aubry : On a voté la recevabilité de la motion que je proposais, il faut voter la recevabilité de celle-ci aussi et une égalité de traitement.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la recevabilité de l'action présentée par SDN Rennes (et qu'elle soit votée avec les autres actions) ?

Vote de recevabilité			
Pour	Contre	Abstention	Votants
66	1	2	69
Votes exprimés	67	Taux d'abstention	2,9%
Votes exprimés (%)	98,5%	Votants (%)	95,7%
RECEVABLE			

L'action sera votée le dimanche matin après discussion sur l'ensemble des actions et avec les autres.

Motion 1

Titre: Rassembler le mouvement antinucléaire
Présentation par Guillaume Blavette

Questions :

P. Kapel : je veux bien qu'on rassemble le mouvement anti-nucléaire mais dans les votes précédents, je vois que la volonté n'y est pas et voterai donc contre cette motion.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la motion n°1 présentée par STOP-EPR Ni à Penly ni ailleurs ?
ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
49	6	17	72	
Votes exprimés	55	Taux d'abstention	23,6%	
Votes exprimés (%)	89,1%	Votants (%)	68,1%	

Motion 2

Titre : Demande de l'abandon du projet ITER à Cadarache, Bouches-du-Rhône
Présentation par Denise Poussel (Médiane)

Questions :

C. Lucas : Je crois que le Réseau s'est toujours opposé à ITER, on pourrait plutôt dire « le Réseau 'réaffirme' sa position ».

S. Fest : Pour moi cela va de soi, mais c'est une question qui revient souvent et je ferai un lien sur la motion précédente et il faudrait un dossier sur les coûts, sur le côté scientifique etc.

R. Gauguier : Il faut contre-attaquer l'argument comme quoi la fusion ne crée pas de déchets et réaffirmer notre position.

N. Schneider : Il y a déjà un dossier et je pense que cela montre que souvent les groupes nous nous sentons isolés sur le terrain, et qu'il suffit que les individus parlent entre eux pour échanger sur le travail déjà effectué.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la motion n°2 présentée par Médiane (84) : Le Réseau sdn réaffirme son opposition à ce gaspillage financier, refuse le soleil en boîte en utilisant les rayons directs, et demande l'arrêt de ce projet.

ADOPTÉ

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
69	0	0	69
<i>Votes exprimés</i>	69	<i>Taux d'abstention</i>	0,0%
<i>Votes exprimés (%)</i>	100,0%	<i>Votants (%)</i>	100,0%

Motion 3 :

Titre : Demande de l'abandon du moratoire sur le photovoltaïque

Présentation par Denise Poussel (Médiane)

VOTE : Le Réseau s'élève contre cet état de fait et soutient la filière photovoltaïque.

Questions :

P. Destruhaut : Cette région soit tape à côté soit est mal rédigée. Moi je suis du Sud-Ouest et on nous met des champs de photovoltaïque et on reconcentre la production d'électricité donc moi je suis contre.

B. Potel : Et moi je travaille dans le photovoltaïque et le moratoire il est mort le 9 mars donc cette motion n'a plus lieu d'être, on a reçu tous les nouveaux rachats.

J. Quillevere : Je confirme que le moratoire n'est plus d'actualité et c'est surtout qu'EDF et ses filiales ont récupéré tout l'argent que nous mettons dans les renouvelables (grâce au fond Truffle).

S. Couzon : Je suis contre le nucléaire et tout ce qui va avec (l'Etat policier etc qui va avec) et aujourd'hui on ne peut pas soutenir le photovoltaïque sans débattre de la société qui va avec, on peut avoir du photovoltaïque dans un Etat policier. En guise de proposition alternative, il faudrait un positionnement plus large sur quel soutien à cette filière, dans quel cadre.

MC Gambérini : Puisque l'on a été rappelé à l'ordre de la Charte du Réseau et de sa constitutionnalité, je voudrais rappeler qu'il est extrêmement explicite et cela fait consensus, sur les modalités de sortie du nucléaire. A savoir un, on demande les économies d'énergie, et la mise en place des renouvelables et enfin du thermique aussi peu polluant que possible tel que des centrales de gaz à cogénération et que l'on ne devrait pas voter des motions qui ne contiennent pas les trois. Etant donné le contexte actuel il me semblerait utile de rappeler que l'on ne compte pas fermer 21 réacteurs d'ici août et dans ce contexte là le photovoltaïque ne suffit pas, il faut aussi parler du gaz à cogénération et d'éviter de parler des motions qui ne parleraient pas des trois volets en même temps.

G. Blavette : Il nous faut développer notre capacité à développer des scénarios énergétiques avec des acteurs extérieurs notamment Négawatt. Il y a des personnes qui relancent les industries locales en montant des entreprises de photovoltaïque. Et ce n'est pas facile de dire on milite et on crie « au grand capitalisme vert » et pour moi militer c'est ça aussi, soutenir ces industries.

A. Vidal : je suis d'accord avec beaucoup de choses dites, et je propose que l'on crée une commission pour parler de ça.

J-L Gaby : Pour la filière photovoltaïque, la situation est critique, le Grenelle de l'environnement etc ont fait qu'aujourd'hui le prix du kW est tel que je me refuse à voter cette motion.

D. Poussel : Quand j'ai envoyé cette motion, le moratoire était en cours, mais je suis contre ces fermes photovoltaïques. Je retire ma motion et propose qu'elle soit discutée au sein d'une commission spécifique.

VOTE ANNULÉ

Motion 4

Titre: Prise de position du Réseau Sortir du Nucléaire sur le LHC (Large Hadron Collider), collisionneur géant de particules lourdes, du CERN (Centre Européen de Recherche Nucléaire), situé près de Genève (frontière franco-suisse)

Présentation par Patrice Kapel

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la motion n°4 présentée par SDN 32 :

Le Réseau "Sortir du nucléaire" se prononce contre la poursuite du fonctionnement du LHC, lequel a déjà connu, dès sa mise en service en 2008, une grave avarie augmentant considérablement ses lignes budgétaires.

ADOPTÉ

Questions de recevabilité		2 2,3%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
42	2	24	68
<i>Votes exprimés</i>	44	<i>Taux d'abstention</i>	35,3%
<i>Votes exprimés (%)</i>	95,5%	<i>Votants (%)</i>	61,8%

Motion 5

Titre: Désarmement

Présentation par Patrice Kapel et Dominique Lalanne

Questions :

R. Gauguier : Il faudrait utiliser le fait que Ban Ki-Moon est contre le nucléaire.

C. Lucas : On avait discuté du fait que le mot « nucléaire devrait être présent dans le texte.

A. Larivière : Je fais me faire l'avocat du diable, pour moi on ne peut pas être contre ça, mais ça voudrait dire que l'on est contre l'intervention en Libye.

A. Lecouteau : Je suis pour cette motion qui ouvre tout un débat qu'on doit avoir.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la motion n°5 soit la résolution suivante :

Devant de telles considérations, le Réseau « Sortir du nucléaire » soutiendra les initiatives allant dans le sens de :

- l'interdiction de la fabrication et de l'importation d'armements nucléaires et conventionnels sur le territoire où le Réseau "Sortir du nucléaire" exerce son influence ;
- la reconversion en vue d'intérêts civils, pacifiques et humanitaires des usines, établissements et arsenaux travaillant actuellement pour les armées et la guerre ;
- la destruction ou/et la transformation des armements et engins de guerre ;
- la dissolution de toutes les armées ;
- la promotion d'une défense civile non-violente ;
- l'action internationale pour mettre en place et/ou renforcer des organismes de Sécurité Commune et pour rechercher les issues non-violentes aux conflits ;
- la dissolution de l'OTAN.

ADOPTÉ

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
58	0	18	76
<i>Votes exprimés</i>	58	<i>Taux d'abstention</i>	23,7%
<i>Votes exprimés (%)</i>	100,0%	<i>Votants (%)</i>	76,3%

Motion 6

Titre : Pour que fasse partie des axes forts de la stratégie du Réseau, le combat contre le négationnisme de l'Organisation Mondiale de la Santé

Présentation par Monique Guittenit

Questions :

F. Mativet : J'ai été choqué d'entendre ce matin que les vigies ne serviraient à rien, et il faut savoir que le sigle et lien vers le site d'IndependentWHO a été intégré à la Une du site du Réseau.

V. Aubry : C'est très symptomatique, on demande toujours de mettre quelque chose sur la 1ere page du Réseau. Pour moi c'est trop précis comme demande et ça relève du webmestre et du CA d'apprécier comment le mettre en œuvre.

C. Ellain : Il faut savoir que les dirigeants de l'OMS parlent de notre action et que ça les gêne énormément. Et avec ce qu'il se passe au Japon, plus que jamais.

D. Poussel : Nous, nous sommes allés faire cette vigie avec mon compagnon.

A. Vidal : J'ai un peu la même réserve que Vincent sur le caractère très précis de la motion, et j'ai peur que ça crée des tensions envers les autres groupes qui ne pourront pas être en 1^{ère} page et chacun veut être en une.

N. Schneider : C'est la seule action qui dure dans le temps donc c'est tout à fait normal qu'elle figure en permanence.

M. Leers : Mieux vaut faire une grosse action sur l'OMS plutôt que de le mettre dans tous les communiqués de presse parce que sinon on ne le voit plus, ce n'est plus efficace.

MC Gambérini : Je veux dire que ce n'est pas juste une lutte parmi d'autres, le problème de base du nucléaire c'est quand même la radioactivité et c'est quand même le combat fondamental. Il y a un verrouillage sur l'information concernant Tchernobyl et ce sera la même chose avec ce qui se passe au Japon. Cela me paraît être un axe clé.

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la motion n°6 présentée par « Vivre sans le Danger Nucléaire de Golfech » (47) et SdN Loire et Vilaine (44) à savoir :

- que la négation des conséquences sanitaires du nucléaire par l'Organisation Mondiale de la Santé figure en permanence en première page du site du réseau.

- qu'un appel permanent pour participer à la vigie y figure avec un lien pour accéder au site d'IndependentWHO

- que le négationnisme de l'OMS soit rappelé par un encadré bref mais explicite (ex : un logo) dans toutes les communications du Réseau qui font état des problèmes de santé liés aux radiations

Questions de recevabilité			0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants
68	0	0	68
Votes exprimés 68		Taux d'abstention	
Votes exprimés (%) 100,0%		Votants (%) 100,0%	

- Discussion globale sur l'ensemble des actions.

La suite de la discussion et les votes auront lieu le dimanche matin.

Proposition d'action de SDN Rennes d'un appel solennel du Réseau

A. Cruzet : J'ai l'impression que l'AG démarre. Dans le Sud-Ouest, on travaille avec l'association pour les malades de la thyroïde qui pour la première fois se positionne sur la question de la sortie du nucléaire.

Avec ce qu'il se passe au Japon, on est enfin audibles, mais maintenant la question c'est d'être crédibles. Et il faut qu'on se mette au point sur ce qu'on dit, quel que soit le support que l'on décide. On a des gens qui nous rejoignent, il nous faut agrandir, et pour grandir il faut porter sur le terrain.

V. Gay : Je suis surpris de la journée qu'on a passée, je m'attendais à ce que l'ordre du jour soit bouleversé, et finalement non. J'attendais qu'il y ait une déclaration un peu forte et solennelle au sortir de l'AG contre le nucléaire et pour la sortie du nucléaire. Il faut aussi se mettre d'accord sur une ligne de conduite pour les

mois à venir, Mois de Tchernobyl, une perspective plus lointaine à l'automne et enfin comment porter le débat énergétique au moment du G8 et du G20.

J-L Gaby : Moi plutôt que des grandes manifestations traîne-savate où on a l'impression un peu de perdre son temps et qui coûtent cher, je verrai plutôt des actions de désobéissance civile.. Qu'est-ce qui nous empêcherait pour les prochains transports de déchets par train de bloquer les voies.

P. Duflos : Jean-Louis fait bien de soulever l'investissement que ça va représenter au niveau financier, du travail. Ce qu'on vise c'est la durée sur la période des élections.

S. Vest : On n'est pas assez visibles, et on avait pensé à une chaîne humaine. Si on pouvait faire ça sur 10km, et communiquer que l'opposition est réelle et s'inscrit dans la population ce serait bien.

G. Blavette : Faut avoir conscience de l'agenda qui se présente devant nous. On a une cible très claire c'est Besson qui veut organiser une consultation sur l'énergie et un acte avec une grande manif et une occupation du ministère de l'industrie.

D. Bohn : Je suis contente plus personne ne parle de referendum.

A. Larivière : Je crains que la chape de plomb retombe dans 6 mois. On pourrait revenir sur l'idée de 5 grandes villes françaises comme il y a quelques années, de faire des manifs là, ou une marche autour de Paris.

A. Vidal : Il faut se demander qu'est-ce qu'on peut se permettre après seulement une semaine de ce qu'il y a au Japon. Et je ne pense pas qu'en plénière on puisse bien en discuter.

J. Quillever : Il y a tout un cheminement à faire pour le développement des énergies renouvelables ce qui n'exclut pas d'être sur le terrain. Il n'y a pas que le photovoltaïque, il y a aussi les hydroliennes sur lesquelles on travaille en Bretagne. Il y a donc tout un mix sur lequel il faut travailler et aussi la question financière. Il faut sortir du modèle sur lequel on est aujourd'hui, il faut des régimes à l'échelle municipale ou territoriale et il faut que l'on soit sur le terrain. On peut aussi organiser des courses-manifestations.

Action 6 (Transports)

A. Correa : Excellente initiative, mais est-ce qu'en face on ne va pas nous sortir le joker du train privé ?

P. Guiter : L'ASN préfère le public.

G. Blavette : Les cheminots ont droit au même traitement que les CRS et à avoir des dosimètres.

S. Couzon : C'est aux groupes locaux, et personnes qui veulent d'organiser des actions de faire en sorte que cela prenne de l'ampleur.

L. Frasiak : L'idée c'est que le Réseau puisse coordonner les actions et notamment l'obtention de droits pour les cheminots etc.

F. Mativet : Il ne faut pas uniquement se focaliser sur les transports SNCF, il y a aussi beaucoup de transports sur la route, et l'idée c'est d'emmerder le lobby nucléaire le plus possible et faire que ça leur coûte le plus possible.

P. Duflos : Il faudrait que le Réseau mette à disposition un kit, pour emmerder au maximum et être efficace tout de suite.

L. Hameaux : Je suis d'accord, mais j'aurai besoin d'aide, parce que c'est très prenant de suivre les trains (nuits blanches etc) et il ne faut pas oublier non les bateaux qui arrivent sur nos côtes. Il faut aussi penser au début de la chaîne de l'uranium.

A. Correa : L'image qui avait choqué tout le monde en novembre c'est celle de la thermographie. Il faudrait pouvoir mesurer la radioactivité quand les transports passent.

- Petit déjeuner

- Élection du nouveau conseil d'administration

Les candidats titulaires et suppléants au nouveau CA se présentent devant l'Assemblée puis chaque adhérent vote à bulletin secret. Des scrutateurs sont sollicités pour participer au dépouillement des bulletins de vote sous la supervision de Benoist Busson, avocat.

→ *Candidatures au CA 2011 (Document 14)*

Questions :

D. Bohn : Je parle au nom de Tchernoblaye et je voudrais expliquer pourquoi je ne voterai pas pour D. Roussée. Cela n'a rien de personnel. Ce que j'attends d'un trésorier c'est d'assurer la transparence des comptes et je me suis aperçue qu'aux différentes AG, il n'est pas possible de l'avoir ni même de la demander. Je voudrais aussi que le trésorier assure un suivi budgétaire, et la crise financière du Réseau est le fait de deux actions (Colmar et Copenhague) qui se sont enchaînées et qui fait que, malgré un appel au don de 145 000 euros, on était quand même en difficulté et les salariés ont dû se mettre en chômage partiel sans que l'AG soit au courant. Et si je n'avais pas demandé hier à quoi correspondent ces chiffres (les charges salariales ont été mises dans « charges exceptionnelles » et c'est quelque chose que l'on ne fait pas).

- Nouveau règlement intérieur

Présentation des modifications du nouveau règlement intérieur. Questions/réponses. Vote.

→ *Nouveau règlement intérieur (Document 15)*

Questions :

D. Gaillard : Demande de reconsidérer l'article 37 qui est proposé car il ne faudrait pas que l'obsession legaliste du réseau efface la question de légitimité. Il y a des actions illégales mais légitimes.

JL Gaby : Je voudrais que soient supprimées des listes de discussion les personnes qui s'expriment de manière anonyme.

MC Gambérini : Je voudrais revenir sur l'article 17 où une phrase a été rayée ce qui modifie radicalement l'existence de la fédération du Réseau. Jusqu'ici les groupes en faisant la demande avait la possibilité d'avoir une copie des compte-rendu des réunions de CA. Ça voulait dire qu'en cas de litige on pouvait avoir une certaine transparence sur la manière dont les décisions étaient prises, les arguments etc. Cette option est en train d'être supprimées. Le Réseau a désormais pris le chemin d'une professionnalisation soit, mais ou l'on décide de prendre en compte les associations adhérentes, ou l'on fait semblant.

S. Mitchell : Pour moi les listes de discussion voyaient des gens dire n'importe quoi et c'est pour cela que l'on a mis certaines règles en place, pour ne pas se disputer entre anti-nucléaires.

D. Bohn : Dans l'article 37, ce sont les salariés et les administrateurs qui ont toute légitimité pour intervenir dans les listes de discussion, et les salariés n'ont pas toute légitimité pour intervenir et rappeler les règles d'utilisation des listes de discussion.

V. Aubry : Je vais appuyer sur la question de l'article 17, surtout qu'en parallèle il y a un travail en commission refondation sur la transparence au réseau. Il y a une lettre externe qui a été créée qui crée du boulot en plus aux salariés et qui ne sert strictement à rien, l'urgence reste de toute façon de discuter ce que l'on fait par rapport à la catastrophe au Japon.

X. Rabilloud : Je voudrais répondre à Didier sur la question de la cooptation, sachant qu'elle est déjà prévue dans le règlement intérieur avec un mécanisme de validation par l'AG. C'est donc une clarification dans ce règlement d'une disposition déjà existante.

M. Boccara : Sur la question des compte-rendu, il faut faire attention. Là je sais que le contexte est tendu, mais fondamentalement moi je suis d'accord pour que l'on ne diffuse pas les compte-rendus, car pour pouvoir discuter librement des choses, il faut que l'on sache que cela ne sortira pas partout. Après la question est complexe, qu'est-ce qu'on donne aux groupes. Là effectivement on a décidé de diffuser les relevés de décisions. Moi je proposais de faire deux compte-rendu, même si c'est un peu compliqué et utopique avec un compte-rendu détaillé et un plus général. Dans la mesure où il n'y a pas consensus, cela me paraît prématuré de passer ces amendements tout de suite. Même si en grande partie je les soutiens, je pense qu'il faut que l'on soit capable de continuer à en discuter.

VOTE : Etes-vous pour ou contre la recevabilité du nouveau règlement intérieur?

NON VOTÉ

La discussion et le vote sur le nouveau règlement intérieur sont reportés afin de permettre plus de temps pour parler des actions.

- Point sur le Japon par Martin Leers

- Discussion et vote des axes forts

Suite de la discussion du samedi sur les motions et actions, votes et synthèse générale.

Comme il est impossible en pratique de tout mener à bien simultanément, les participants à l'AG devront veiller à faire des choix qu'ils jugeront prioritaires et compatibles entre les différentes motions et actions proposées.

Deuxième partie sur les actions proposées :

Questions :

A. Bonduelle : Un nombre de propositions reste d'actualité, mais je voulais ajouter un élément, le RAC a discuté quelles seront les plateformes communes. Aujourd'hui nous sommes moins unis qu'il y a 5 ans, et il faut trouver des moyens de parler ensemble. Il y a des points consensuels notamment la rénovation du logement, la précarité etc. Il va également falloir projeter l'idée du 100% renouvelables. Il ne faut pas faire des choses trop contradictoires.

C. Bruges : L'action n°1 est une ligne de conduite qu'il nous faut tenir. La lutte anti-nucléaire ne pourra pas se passer d'une mobilisation d'ampleur. L'action n°2 me paraît piègeuse, c'est un chèque en blanc aux candidats à la présidentielle et on se fera avoir. L'action n°3 n'est pas mal mais ce qui me gêne c'est que dans la mise en œuvre, il faut que les groupes plutôt que le groupe CA-salariés mettent en œuvre les actions (par exemple en ayant à disposition un kit d'interpellation). Faire de la politique ne veut pas dire attendre les échéances électorales.

P. Kapel : On n'écarte pas les initiatives populaires, mais on ne veut pas mettre le gros des moyens dans cela. En ce qui concerne le journal, il faudrait préciser que cela ne se limite pas aux groupes présents cet après-midi.

L. Fraziak : Je pense que le referendum pose la question de la stratégie que l'on veut avoir, parce qu'il pourrait amener à évacuer la question du nucléaire pendant les présidentielles.

S. Sauvage : Je ne sais pas pour le referendum, mais je sais que la population n'est pas prête à répondre selon nos attentes. Les promesses lors des présidentielles sont un attrape-nigaud. Pour l'action n°3 c'est un travail collectif de longue haleine, de tous les jours, qui demande de collecter les informations et qui se pose sur l'échelle locale. Parler de conflit d'intérêt lorsqu'on parle du nucléaire, il ne faut pas oublier qu'on parle d'un lobby public. Les solutions les plus simples seront peut-être les meilleures.

E. Montorieul : Par rapport à la thématique des médias, il faudrait peut-être faire un accord avec certains médias sur la publication de ces informations sur le lobby ou aussi wikipédia et dans une rubrique du site du Réseau.

V. Gay : Il y a des échéances que le Réseau peut se fixer avec ses partenaires, mais il y a aussi des échéances tels le G8 ou le G20 et il faut un travail en commun là-dessus avec un calendrier précis et une feuille de route articulant local régional et national dans laquelle on puisse tous se retrouver.

J-Y Chetail : Il faut parler de ce que cela représente sur le plan pratique. Les communiqués de presse, les slogans etc s'adressent aux militants.

D. Gaillard : L'organisation, la tenue d'un referendum tient à tellement de conditions, il faut voir ce qu'il en est des précédents il ont été balayés ces derniers temps. Cela demandera énormément de lobbying et nous ne sommes pas un lobby et je pense qu'il vaudrait mieux faire l'économie de cette action.

M. Boccara : Je fais appel à témoins et experts pour le grand procès du lobby nucléaire lors des journées d'étude. Il faut remettre l'accent sur le nucléaire militaire surtout que la conjoncture est très favorable sur ce sujet. Depuis des années je suis pour qu'on discute d'un referendum. Elle n'est pas exclusive de la mobilisation. On peut organiser les élections autour de cette thématique. La bataille doit être menée sur les deux fronts.

M. Lablanquie : La question est à reconsidérer dans sa formulation par rapport au collectif qui s'est constitué pour l'appel solennel. Il faut considérer qu'il puisse y avoir une plateforme générale sur la question du

referendum. Pour le journal, il faut aussi repenser le format comme disait André, c'est le rôle du Réseau de réunir plusieurs personnes et de proposer différents scénarios. Il faut qu'on les sorte maintenant et qu'on les fasse valoir. Il faut réunir nos forces et nos expertises dans cette plateforme. Il faut accentuer le travail des différentes commissions, les ouvrir à des experts, qu'il y ait une autonomisation de ces commissions

MC Gambérini : Les Amis de la Terre sont pour demander un referendum mais pour 2011 et non pour après les élections. Un referendum n'a de sens que s'il est fait cette année par le gouvernement en place. La deuxième condition c'est que l'on maîtrise la formulation ou que l'on puisse proposer des options de formulation. La question des actions et compte tenu de l'âge du parc nucléaire français, des luttes locales de groupes, ne pas se positionner clairement sur les délais qui pourraient être acceptables pose des problèmes sur les luttes en France car cela revient en pratique à cautionner la prolongation de certains réacteurs à plus de 30 ans. Même si la question des plateformes et des consensus appellent à la prudence, il paraît difficile de ne pas se positionner sur la durée de vie et délais de sortie des réacteurs.

J-C Marie : Je ne pense pas qu'il faille avoir peur du referendum et de l'opinion publique dont la prise de conscience évolue. Il faudrait réfléchir à la possibilité d'un referendum à l'échelle européenne. On a une possibilité de s'exprimer et il faut entendre la proposition de journal dans ce sens-là.

V. Aubry : Je suis surpris d'entendre des propos comme quoi les manifestations ne servent pas à grand chose. Il faut sortir de cette image du militant anti-nucléaire et que tout le monde descende dans la rue avec nous. L'idée du journal est très bonne, sous format papier et je pense que l'on doit intervenir dans ces deux sens.

A. Crouzet : Est-ce qu'il y a 15 jours, vous pensiez que les organisations de la manifestation de cet après-midi auraient signé un tel appel ? Il faut qu'on réalise que le Japon a des conséquences déjà. Je ne sais pas pour le referendum, mais je ne vais pas refuser de travailler avec certains parce qu'ils veulent un referendum, et si je peux travailler à la décision immédiate de sortie, que le Réseau permet de faire ça et ne soit pas source de clivage et que l'on puisse travailler.

R. Mérieux : Je suis gêné par l'action n°2, c'est qu'on délèguerait à un président d'organiser et formuler cela. S'il faut un referendum, il faut le faire avant les élections. Sarkozy prépare une réunion avec les ministres sur l'énergie en préparation au G8, G20. Que faisons-nous dans les jours prochains ?

JL Fossard : La politique ne se fait ni à l'Assemblée nationale ni au ministère de l'environnement, et c'est Sarkozy qui prend ces décisions et notre referendum on l'a par les élections présidentielles. Le maillon faible en ce moment c'est le PS. Je rejoins l'idée de referendum européen.

A. Correa : Au Maghreb, les gens ont pu changer la donne en quelques semaines. Il faut qu'on puisse faire la même chose en France. Il faut intégrer les gens dans notre démarche, qu'ils ne nous voient plus comme des illuminés et que l'on fait ça pour eux.

S. Couzon : On parle de lobby, de capitalisme, etc y en a-t-il parmi nous qui pensent encore que les élections vont changer la vie. On a plus intérêt à construire une lutte populaire que de faire confiance aux élus et aux experts qui nous dépossèdent de la question. La feuille de route mentionnée tout à l'heure par le NPA, est nécessaire. On ne veut pas que cette proposition d'action sur les transports soit votée oui par principe mais surtout qu'elle instaure une dynamique collective.

A. Vidal : Je partage beaucoup des choses dites sur les échéances. Et sur l'action 3, elle a un caractère didactique, qui met des têtes sur le lobby nucléaire.

D. Bohn : Le choix nucléaire n'a pas été démocratique et la sortie doit être acquise par un rapport de force. Si l'on organisait un referendum sur l'avortement ce serait catastrophique. Pour moi l'idée de referendum est une mauvaise idée.

S. Mitchell : Je suis d'accord sur l'information et il faut diffuser la brochure au maximum.

JL Thonorieux : Pour le referendum, si la réponse est négative, que se passe-t-il ? La prochaine fois, si on est dans un foyer avec des enfants comme aujourd'hui il faudrait parler avec eux.

N. Schneider : L'expérience nous a appris que les grandes manifestations sont un peu casse-gueule, qu'elles représentent un coût et qu'aujourd'hui on s'ouvre à un autre format, à une autre population qui n'a pas envie de défilé. Quand on fait ça on n'est pas avec les gens, on est dans la rue et les gens nous regardent, et en plus on ne maîtrise pas les résultats.

P. Duflos : L'AG a été constructive mais il va falloir transformer les paroles en actions pour l'équipe CA-salariés qui va avoir du travail.

R. Verdet : Ces prochains mois, il faut manifester pour fermer les vieilles centrales. Il y avait même un article dans l'Huma, il faut en profiter dans un mois ce momentum sera peut-être terminé.

V. Aubry : J'ai une proposition d'appel solennel.

C. Gaillard : On voulait reformuler l'action 2 et proposer un referendum européen.

M. Lablanquie : Je pense qu'il faut acter le principe de la plateforme qui précisera la question du referendum.

D. Bohn : Ce n'est plus le temps de refaire l'AG, il faut voter.

Votes sur les propositions d'actions

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°1 proposée par le collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs ?

Titre : Impacter les échéances électorales de 2012

Les élections nationales de 2012 sont une échéance importante du calendrier politique : d'une part parce qu'elles vont permettre de tirer un bilan de la présidence Sarkozy ; d'autres part parce qu'elles vont offrir la possibilité de proposer des alternatives et d'expliquer la nécessité d'une profonde mutation énergétique.

Non seulement le Réseau Sortir du nucléaire doit interpeller les candidat(e)s mais il doit créer les conditions pour que les questions énergétiques marquent profondément les campagnes électorales :

1. Le Réseau Sortir du nucléaire doit s'investir massivement à l'occasion de tous les événements qui poseront la question énergétique dès l'automne 2011 de manière à rappeler qu'aucune mutation réelle ne pourra se faire sans sortie du nucléaire.

2. Le Réseau Sortir du nucléaire doit organiser avec tous ses partenaires associatifs, syndicaux et politiques un vaste rassemblement contre le renouvellement du parc nucléaire français.

3. Le Réseau Sortir du nucléaire doit intervenir clairement dans la campagne électorale pour dénoncer les candidat(e)s pro-nucléaires mais aussi ceux et celles dont les intérêts sont liés à l'industrie nucléaire.

Les interventions du Réseau à l'occasion des campagnes électorales de 2012 doivent être l'occasion d'imaginer les moyens que nous offrent les NTIC qui permettent des diffusions de masse au moindre coût et surtout d'associer largement des personnes qui n'ont pas de culture militante. d'autres modes de communication à destination du grand public et des jeunes en utilisant tous

ADOPTÉ

Questions de recevabilité		0,0%	
Pour	Contre	Abstention	Votants
49	6	12	67
<i>Votes exprimés</i>	55	<i>Taux d'abstention</i>	17,9%
<i>Votes exprimés (%)</i>	89,1%	<i>Votants (%)</i>	73,1%

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°2 présentée par le Conseil d'Administration du Réseau « Sortir du nucléaire » et Médiane (84) Présentation par Steven Mitchell

Titre : Impacter les échéances électorales de 2012

Résolution : Pour mettre le nucléaire au coeur des campagnes électorales présidentielles puis législatives, êtes-vous pour ou contre que le Réseau lance une grande action nationale pour exiger des candidats à la présidentielle la tenue d'un référendum sur la sortie du nucléaire ?

Questions de recevabilité	28	32,2%
---------------------------	----	-------

Vote de recevabilité du texte, qui a besoin d'être reformulé.

R. Mérieux : Il faut travailler à partir du texte de l'appel des 61 organisations.

Reformulation :

VOTE : Êtes-vous pour ou contre continuer le travail de coordination de la plateforme commune suite à l'appel du 20 mars 2011 co-signé par 60 organisations nationales ?

ADOPTÉ

S. Couzon : Qu'en est-il de la question du referendum ? ce n'est pas clair, il faut discuter.

P. Destruhaut : S'il y avait eu transversabilité on n'aurait pas à voter

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
60	5	13	78	
Votes exprimés		65	Taux d'abstention	
Votes exprimés (%)		92,3%	16,7%	
			Votants (%)	
			76,9%	

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°3 présentée par le Conseil d'Administration du Réseau "Sortir du nucléaire" et Médiante (84)

Titre : Dénoncer les conflits d'intérêt entre nucléaire et politique Législatives 2012 – Faisons campagne pour empêcher l'élection de politiciens au service de l'industrie nucléaire

Résolution : Etes-vous pour ou contre que le Réseau établisse et communique autour d'une liste de personnalités politiques impliquées dans des conflits d'intérêt avec l'industrie nucléaire, liste qui pourra servir notamment à tenter d'empêcher l'élection de certains candidats aux législatives de 2012.

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
63	2	5	70	
Votes exprimés		65	Taux d'abstention	
Votes exprimés (%)		96,9%	7,1%	
			Votants (%)	
			90,0%	

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°4 présentée par le collectif « Armes nucléaires STOP » (75) sous la résolution suivante :

Attendu que le collectif Armes nucléaires STOP dont le Réseau Sortir du nucléaire est membre propose une campagne visant à rendre incontournable un débat sur l'élimination des armes nucléaires, l'Assemblée générale du Réseau Sortir du nucléaire décide des points suivants :

1- la campagne du Réseau pour la sortie du nucléaire civil mentionnera la nécessité de l'élimination des armes nucléaires

2- le Réseau participera de façon active à la campagne proposée par Armes nucléaires STOP pour l'élimination des armes nucléaires en participant à l'élaboration et la diffusion des documents.

3- Le Réseau exprime son soutien aux objectifs proposés pour cette campagne spécifique :

Que la France s'engage à l'ONU pour la Convention d'élimination des armes nucléaires

Que la France applique immédiatement une première mesure de la Convention d'élimination (Abandon de la force nucléaire aéroportée)

Qu'un débat citoyen soit organisé en France sur une nouvelle politique de sécurité sans armes nucléaires

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
65	1	6	72	
Votes exprimés		66	Taux d'abstention	
Votes exprimés (%)		98,5%	8,3%	
			Votants (%)	
			90,3%	

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°5 présentée par la Coordination Sud-Ouest ?

A. Cruzet : Ce qu'on demande c'est un support pour le grand public coordonné par le collectif, mais pas forcément un journal.

Nouvelle formulation :

Titre : Proposition pour la rédaction d'un support grand public portée par la plateforme autour de l'appel solennel pour présenter les alternatives énergétiques suite à une décision immédiate de sortie du nucléaire

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
70		6	76	
Votes exprimés 70		Taux d'abstention 7,9%		
Votes exprimés (%) 100,0%		Votants (%) 92,1%		

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°6 présentée par le Conseil d'administration du Réseau "Sortir du nucléaire", Chiche ! (59) et SUD RAIL (93) comme suit :

Titre : Transports

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire", dans la mesure de ses possibilités évaluées au cas par cas, intensifie et soutienne la lutte et les mobilisations lors des transports de matières radioactives et qu'à cette fin, le Réseau crée aussi des outils pour faciliter les mobilisations et la circulation des informations lors de ces transports ?

ADOPTÉ

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
76		1	77	
Votes exprimés 76		Taux d'abstention 1,3%		
Votes exprimés (%) 100,0%		Votants (%) 98,7%		

VOTE : Êtes-vous pour ou contre la proposition d'action n°7 (suite à Fukushima) présentée par SDN Rennes ?

Titre : Appel solennel du réseau Sortir du nucléaire :

Après Tchernobyl qui a déjà fait un million de victimes, la catastrophe de Fukushima se poursuit à ce jour. Quand viendra le tour de la France avec ses 58 réacteurs dont 30 sont en fin de vie ?

Le nucléaire a été imposé à tous les peuples, sans aucun débat démocratique. Les conséquences sanitaires, sociales et écologiques sont bien trop graves pour que perdure cet état de fait.

Le réseau Sortir du nucléaire, rassemblé en AG, fait un appel solennel à tous les citoyens. Nous devons imposer l'intérêt général et exiger la décision immédiate de sortie du nucléaire.

La commémoration des 25 ans de la catastrophe de Tchernobyl sera l'occasion de lancer un grand mouvement citoyen. Le réseau invite dès ce jour les associations locales à s'inscrire dans des collectifs ouverts, larges et autonomes afin de lancer cette grande campagne.

ADOPTÉ

Questions :

Patrice Kapel : Si on est attaché à la démocratie il faudrait l'être tout le temps (on a refusé le texte de Michel Lablanquie sous prétexte qu'il n'était pas prêt, alors qu'on accepte celle-ci)

JL Thonorieux : il faut dire « début de la catastrophe »

Questions de recevabilité				0,0%
Pour	Contre	Abstention	Votants	
63		2	65	
Votes exprimés 63		Taux d'abstention 3,1%		
Votes exprimés (%) 100,0%		Votants (%) 96,9%		

- Annonce du nouveau CA

Michel Lablanquie : 66 votes : Elu

Guillaume Blavette : 64 votes : Elu

Jacky Berthome : 60 votes : Elu

Daniel Roussée : 54 votes : Elu

- Déjeuner

- Première réunion du nouveau Conseil d'Administration ajournée pour se rendre à la manifestation organisée près de l'Assemblée Nationale

Fin de l'Assemblée Générale